

ESI 1^{ère} Année – Promo 2022 / 2025

Rentrée : lundi 05 septembre 2022

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2022

Monsieur Madame NATIONALITE :

NOM :

NOM D'USAGE :

PRENOM :AUTRES PRENOMS :

DATE DE NAISSANCE : LIEU :

N° SECURITE SOCIALE PERSONNEL : _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _

ADRESSES PERSONNELLES :

DURANT L'ANNEE	DURANT LA FORMATION
.....
.....
.....

NUMERO DE TELEPHONE FIXE :

NUMERO DE TELEPHONE MOBILE :

*EMAIL PERSONNEL :

DEMANDEZ-VOUS A BENEFICIER D'UN AMENAGEMENT DE FORMATION : OUI NON

SI OUI, POUR QUEL MOTIF.....

SITUATION FAMILIALE PERSONNELLE :

Célibataire marié(e) divorcé(e) veuf(ve) vie maritale Pacsé(e)

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT :

NOM PRENOM :

TELEPHONE :

ETUDES

DERNIER ETABLISSEMENT FREQUENTE ANNEE :

NIVEAU ATTEINT : ANNEE :

DIPLOMES OBTENUS – du plus récent au plus ancien :

- ANNEE :

- ANNEE :

- ANNEE :

Le paiement des frais d'inscription d'un **montant de 170 € (tarif 2021) à l'ordre du Trésor Public** valide votre entrée en formation.

Paiement par chèque **uniquement** – merci d'inscrire votre nom au dos du chèque) - pas de remboursement après la rentrée.

En échange du versement des frais d'inscription et de cette fiche de renseignements, un dossier administratif vous sera adressé.

Prise en charge des frais pédagogiques possible en fonction de votre statut.

Souhaitez-vous recevoir le dossier administratif :

* Par mail

Par voie postale

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Les dates limites d'inscription administrative pour les formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur qui sont proposées sur la plateforme Parcoursup sont fixées :

- au 20 juillet 2022 à douze heures (heure de Paris), pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 2 juin 2022 et le 11 juillet 2022 inclus
- au 26 août 2022 à douze heures (heure de Paris), pour les candidats ayant accepté, définitivement ou non, une proposition d'admission entre le 12 juillet 2022 et le 21 août 2022 inclus.

Pour toute proposition d'admission acceptée à partir du 22 août 2022, l'inscription administrative se fait dans les plus brefs délais après l'acceptation.

Rappel : « La réglementation des instituts de formation en soins infirmiers (arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux) prévoit, dans ses articles 28, 84 et 90, les conditions dans lesquelles sont accordées les transferts d'un institut de formation à un autre, les modalités de réintégration après interruption de formation et le régime des décisions d'exclusion d'un institut de formation. **La candidature via la procédure Parcoursup ne peut constituer une voie de contournement des obligations résultant de ces textes réglementaires.** Il pourra vous être demandé de produire tout élément tendant à étayer la déclaration que vous avez faite lors de la confirmation des vœux sur Parcoursup selon laquelle vous ne vous trouvez pas dans l'une de ces situations.

Je m'engage à entrer en formation en soins infirmiers à l'IFMS du Nord Franche-Comté – Site des Portes du Jura, Place Lucien Tharradin, allée Thérèse Rastit – 25200 Montbéliard.

Date :

Signature :